

**Compte rendu de la réunion Débat sur l'avenir de l'Ecole
à ATTON le mardi 09 décembre 2003**

Question n° 18

Comment, en matière d'éducation, définir, répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- Inégalité des moyens financiers et des volontés politiques selon les communes (RPI, villes, etc.).
- Déconcentration et décentralisation n'ont pas le même sens pour les participants (difficulté pour se mettre d'accord).
- Le tuilage des Syndicats Intercommunaux Scolaires et des Communautés de Communes complique le partage des compétences.
- Nécessité que l'Etat fixe un cahier national des charges qui devra être respecté par toutes les communes.
- Une participation financière de l'Etat fixée en fonction du potentiel de chaque commune est nécessaire.
- La décentralisation ne doit pas aller plus loin qu'actuellement (exemple : les programmes doivent être élaborés par l'Etat).

Question n° 08

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Faut-il laisser les élèves avancer s'ils n'ont pas les bagages nécessaires ?
- Peut-on justifier le redoublement par des résultats insatisfaisants en français ?
- Vouloir 80 % d'une classe d'âge au Bac est-il obligatoire ?
- La politique des cycles ne fonctionne pas véritablement : elle n'est ni lisible ni compréhensible à l'extérieur de l'école par les parents.
- Des spécialistes sont nécessaires à l'enseignement des langues.
- Les enfants ont une culture de zapping devant la difficulté, le sens de l'effort n'est plus intégré.
- L'interdiction des devoirs à la maison à l'école primaire n'est pas respectée.
- L'accroissement de la polyvalence du maître est difficile à assumer sans formation.
- Travailler par projet nécessite du temps et du travail en équipe.
- L'adhésion des élèves à un projet est souvent difficile.
- Les ruptures maternelle/primaire, primaire/collège sont encore réelles.

Remarques complémentaires sur le débat

- Le manque de participation des parents est à noter, les participants s'interrogent sur cette absence.
- Les participants se sont interrogés également sur la pertinence du document "Quelle école pour demain ?" et sa complexité.
- A propos de la Question 08, peu d'éléments prospectifs nouveaux ont été émis qui ne soient déjà dans les textes de la Loi d'Orientation de 1985 et surtout dans les nouveaux programmes.
- Il apparaît également aux animateurs que le fonctionnement des cycles n'ait guère été intégré par les enseignants présents.
- La totalité du débat autour de cette question a été ressentie comme l'opportunité de déverser des critiques à l'égard de l'Institution.
- A propos de la Question 18, on notera davantage de participation extérieure à l'école et une ambiance, lors du débat beaucoup plus sereine que le groupe voisin.